



Lausanne-Sports Aviron  
Promenade de Vidy 7  
CH-1007 Lausanne

T +41 79 714 63 79  
romain@lsaviron.ch  
www.lsaviron.ch

# Lausanne-Sports Aviron

## Concept de protection pour les entraînements dès le 13 septembre 2021

Version : 13 septembre 2021

Auteur : Romain Loup, président du Lausanne-Sports Aviron





## Nouvelles conditions cadres

Dès le 13 septembre 2021, le présent concept de protection est en vigueur. Il s'appuie sur les directives de la Confédération, du Canton de Vaud et de la Fédération suisse d'aviron<sup>1</sup>.

### 1. Pas de symptôme à l'entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont pas autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

### 2. Pratique sans restriction pour les jeunes de moins de 16 ans

Les jeunes jusqu'à 16 ans peuvent s'entraîner sans restriction, à l'intérieur et à l'extérieur.

### 3. Pratique à l'extérieur

Les activités sportives à l'extérieur ne sont pas soumises au certificat covid jusqu'à 500 personnes. Les entraînements peuvent se faire sans restriction.

Le port du masque et le respect de la distance de 1,50 mètre sont obligatoires dans les vestiaires.

### 4. Pratique à l'intérieur avec certificat covid

Le certificat covid est obligatoire dès 16 ans pour la pratique du sport à l'intérieur.

Le certificat covid et l'identité sont contrôlés.

Le port du masque et le respect de la distance de 1,50 m ne sont pas obligatoires.

Le nombre de participant-es n'est pas limité.

### 5. Pratique à l'intérieur sans certificat covid

Les membres d'un groupe fixe et permanent de maximum 30 personnes qui s'entraînent de manière régulière ensemble dans des locaux séparés peuvent faire du sport à l'intérieur sans masque et sans certificat covid.

Une aération efficace est nécessaire.

Le masque est obligatoire et les distances doivent être respectées hors de la pratique sportive dans les espaces communs, notamment dans les vestiaires.

Des listes de présence permettent le traçage des contacts.

Au LSA, cette situation correspond aux groupes de compétition. Les séances sont gérées par les entraîneur-es.

### 6. Accès au club

Dans les lieux clos (vestiaires et autres), le port du masque et la distance de 1,5 m sont obligatoires si des personnes avec et sans certificat covid sont présentes.

### 7. Types de bateaux autorisés

Tous les bateaux sont autorisés à sortir.

---

<sup>1</sup> Plus d'infos sur les directives concernant le sport dans le canton de Vaud :  
<https://www.vd.ch/themes/population/sport/coronavirus-informations-au-sport-vaudois/>



## 8. Port du masque et distance sociale

Le port du masque est obligatoire dès 12 ans à l'intérieur, y compris dans les vestiaires et la cuisine.

Le masque n'est pas obligatoire pendant la pratique sportive.

La distance de 1m50 doit être tenue à l'intérieur du club.

## 9. Garder ses distances

Lors du trajet aller, de l'arrivée au club, pendant et après l'entraînement, ainsi que lors du trajet retour et dans d'autres situations similaires, gardez vos distances avec les autres personnes.

## 10. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

## 11. Listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient des listes de présence pour tous les entraînements.

Le cahier des sorties informatique fait office d'archives. Tous les entraînements y sont inscrits.

Pour les entraînements des jeunes, les entraîneurs tiennent une liste exhaustive et la remettent à la personne responsable du plan coronavirus (voir point suivant).

## 12. Responsable du plan coronavirus au sein du club

Le responsable du plan coronavirus est chargé de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de Romain Loup, président. Si vous avez des questions, vous pouvez le contacter directement (Tél. +41 79 714 63 79 ou [romain@lsaviron.ch](mailto:romain@lsaviron.ch)).

Lausanne, le 13 septembre 2021

Le comité du Lausanne-Sports Aviron